

SAINT-PAUL-DE-VARAX



**BULLETIN MUNICIPAL
JUILLET 2015**

CALENDRIER DES FÊTES

■ JUILLET

Samedi 4 juillet : 8h30, concours de Boules « Nadine Et Eric », en hommage à Eddy

Mardi 7 juillet : 15h30-18h30, don du sang à la salle des fêtes

Dimanche 12 juillet : soirée des pompiers

Vendredi 17 juillet : 18h, soirée d'été de l'Amicale des Boules

■ AOUT

Mardi 4 août : 8h, concours de boules des vétérans de l'Amicale

■ SEPTEMBRE

Dimanche 6 septembre : 8h, concours de boules Challenge Anne-Marie Et Henri Garnier

Dimanche 6 septembre : 14h, concours de boules Coupe Daniel Lainé

Samedi 19 septembre : 8h, concours de boules But d'Honneur Souvenir

Vendredi 25 septembre : 13h30, thé dansant du club de l'Amitié à la salle des fêtes à la salle des fêtes

Samedi 26 septembre : vente de tartes du SOU

■ OCTOBRE

Mardi 6 octobre : 15h30-18h30, don du sang à la salle des fêtes

Dimanche 11 octobre : vente de brioche pour l'ADAPEI

Dimanche 18 octobre : vente de lasagnes du Comité des Fêtes à la salle des fêtes

Mardi 27 octobre : concours de belote du club des Aînés à la salle des fêtes

Vendredi 30 octobre : AG et calendrier du Comité des Fêtes

■ NOVEMBRE

Dimanche 1er novembre : concours de tarot de l'Association des Donneurs de Sang (Marlieux)

Dimanche 8 novembre : bourse aux jouets et aux matériels de puériculture (Billes de Clown) à la salle des fêtes

Dimanche 8 novembre : AG de l'Amicale des boules à 10h (salle des aînés)

Vendredi 20 novembre : 20h, AG de l'Amicale du Domaine du Moulin

Samedi 21 novembre : vente de quenelles de carpes de la « Rousse du Vieux Jonc » de 8h30 à 10h30.

Mardi 24 novembre : début de la quinzaine commerciale de l'Union Commerciale

Samedi 28 novembre : repas des Aînés

■ DECEMBRE

Samedi 5 décembre : marché de Noël du comité des fêtes à la salle des fêtes

Vendredi 11 décembre : AG de la « Rousse du Vieux Jonc » à St André du Vieux Jonc

Samedi 12 décembre : fin de la quinzaine commerciale de l'Union Commerciale avec animation.

Dimanche 13 décembre : arbre de Noël à la salle des fêtes

Samedi 19 décembre : tournoi des jeux vidéo du FCSPM (Marlieux)

Dimanche 20 décembre : dégustation et vente d'huitres à la caserne des pompiers.



Le petit mot de la commission communication

Et voici déjà la troisième édition du bulletin municipal, que le temps passe vite !

Dans ce bulletin, vous trouverez les rubriques maintenant habituelles, et puis une toute nouvelle « les échos des conseils », créée à la demande des varaxois, qui se veut un résumé succinct des conseils.

Par ailleurs, sur le site internet de la mairie, vous pouvez désormais consulter les menus de la cantine et une rubrique sur les Temps d'Activité Périscolaires (TAP).

Le guide des nouveaux arrivants avance petit à petit et nous espérons pouvoir l'éditer fin de cette année.

Enfin, un pot d'accueil pour les nouveaux arrivants à St Paul est programmé mi-février 2016 à la salle des fêtes en présence des présidents d'associations.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La commission communication

SOMMAIRE

■ Edito du Maire	1	■ Vie Sociale	26
■ Vie Communale	2	■ Vie Pratique	28
■ Vie Scolaire	16	■ Portrait Local	31
■ Vie Associative	18	■ Espace Détente	32

Le Mot du Maire



Chers Varaxoises et Varaxois,

Je tiens tout d'abord à remercier les familles qui ont répondu d'une façon significative à l'enquête proposée par les commissions « sport », « commerces-entreprises » et « associations ». Cette enquête a permis de connaître vos attentes en vue de nos actions futures (voir résultats dans le bulletin). Vos attentes sont venues conforter nos propositions de début de mandat.

La commission « urbanisme » a intégré vos souhaits dans le projet global du village à moyen et long terme. Le travail est à ce jour en phase de finalisation et nous ne manquerons pas de vous le faire partager lors d'une réunion publique.

Le dossier « assainissement » concernant la période 2015-2016 comme prévu est en cours de programmation. Actuellement, le cabinet Réalités Environnement chargé du dossier effectue des repérages sur le terrain en vue de proposer des travaux sur trois lieux du village (canalisation, entretien des réseaux, amélioration de l'existant,...) et nous préparons conjointement le financement de l'opération (demande de subvention,...). La commission « assainissement » prendra connaissance du résultat et fera des propositions au conseil municipal. Une fois les subventions validées, les travaux pourront se réaliser : prévisions été 2016.

Comme nous le précisons dans le bulletin, les moyens financiers nécessaires aux investissements sont et seront très fortement réduits et maîtrisés. D'une part, une forte diminution des dotations de l'État couplée d'autre part à une très faible capacité d'emprunt nous restreignent en termes d'investissement à moyen et long terme. Malgré cette situation, cela ne nous dédouane pas d'avoir des projets pour notre commune ! (sécurité des voiries par exemple) Nous ferons au mieux pour le financement des opérations !

Par ailleurs, je tiens à vous informer que le Conseil Municipal, lors du vote du budget prévisionnel 2015, a décidé de ne pas augmenter les impôts locaux (taxe habitation et taxe foncière), et ce malgré une baisse significative de nos recettes, mais de juguler les dépenses. Il n'est pas exclu que les années à venir nous soyons contraints de les augmenter du fait du désengagement financier progressif de l'Etat.

Monsieur et Madame RAQUIN, locataire du Domaine de la Dombes avait émis le souhait d'acquérir le site appartenant à la commune. Ils ont l'opportunité d'acquérir le foncier par un financement bancaire. Le conseil municipal n'a pas d'objections au refus de cette vente à ce jour. Nous devons valider définitivement cette vente, vraisemblablement dans le courant de l'été.

Le projet de la création d'une nouvelle salle des fêtes (vers le terrain de Football) est en cours de réflexion mais reste lié à la vente du Domaine de la Dombes, autofinancement indispensable pour le financement de l'opération.

Nous sommes en fin d'année scolaire concernant les rythmes scolaires, comme prévu un bilan de l'expérimentation a été réalisé et de nouvelles propositions ont été présentées en Conseil Municipal pour validation. Malgré les difficultés rencontrées (nous ne sommes pas les seules, voir la presse !!), nous nous engageons à améliorer ce service. Afin de pérenniser cette activité rapidement ainsi que le périscolaire et l'extra scolaire, nous sommes en cours de mutualisation de nos moyens humains et matériels avec la commune de Marlieux en partenariat avec notre communauté de commune CENTRE DOMBES.

Au nom des élus et des employés municipaux, nous vous souhaitons une bonne lecture et d'agréables vacances d'été

Les échos du conseil municipal

Les principales décisions du conseil municipal de janvier à juin 2015.

JANVIER

- **Convention de mise à disposition des locaux communaux avec les associations**

Le conseil entend qu'une convention sera établie entre la mairie et chaque association dans le but d'un engagement moral entre les deux parties pour mise à disposition de local ou de bien.

- **Cession de terrain à la famille Rognard**

Le conseil municipal décide de donner une suite favorable à la demande de la SCI SIFRR représentée par Florian ROGNARD et Rémi ROGNARD, décide de faire borner la parcelle de terrain attenante à la propriété cadastrée AC 19 2, donne son accord pour que cette cession soit effectuée à l'euro symbolique, précise que les frais découlant de cette transaction (bornage et frais de notaire) seront à la charge de l'acquéreur,

- **Diagnostic de l'église pour sa restauration intérieure**

Le conseil autorise le lancement d'une consultation pour le recrutement d'un maître d'œuvre architecte du Patrimoine, chargé d'établir les travaux à entreprendre et leur coût.

- **Autorisation pour l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Le conseil autorise le Maire à engager certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget : la réhabilitation de la toiture et de l'enduit de l'église, l'aménagement du tracteur, la canalisation du fossé du chemin du moulin et la réhabilitation de l'atelier municipal.

- **Convention avec la SPA**

La proposition de convention entre la Mairie et la SPA est retenue au tarif de 0.32 € par habitant soit 485.12 € annuels.

FEVRIER

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Budget assainissement :

Résultats du compte administratif 2014 : Excédent de fonctionnement : 163 636.23 €

Excédent d'investissement : 117 703.32 €

Le conseil prend connaissance de la synthèse financière et impact des travaux d'assainissement sur le prix de l'eau.

Le Maire précise qu'il faudrait arriver à un tarif (part de la commune) de 1.60 € le m3 en 2018.

Actuellement la taxe assainissement fixée par la commune est de 0.75 € le m3.

Les travaux d'assainissement peuvent être autofinancés par la recette actuelle de 0.75 € le m3. Néanmoins, le système de

station d'épuration (station à boue activée ou à filtration par roseaux) représente un coût de 1 100 000 € à 1 600 000 € selon le procédé qui sera retenu. Cette installation implique une hausse du prix de l'eau ainsi que la contraction d'un emprunt.

Le conseil municipal décide d'augmenter la redevance assainissement au tarif de 1 € le m3.

Budget communal

Résultats du compte administratif 2014 : Excédent de fonctionnement : 389 251.30 €

Excédent d'investissement : 102 119.07 €

Subventions 2015 : une enveloppe globale de 26000 € maximum sera inscrite au budget 2015

Projets d'investissement retenus pour 2015 : 206 650 € seront répartis entre le musée, le cimetière, la salle des fêtes (38 000 €), l'église, la voirie et la sécurisation routière (53 880 €), la zone d'activités, les commerces et le matériel destiné au personnel communal (37 300 €)

MARS

- **Vote des comptes administratifs 2014, du compte de gestion 2014 et de l'affectation des résultats**

Les comptes administratifs 2014 présentés au conseil municipal précédent, les comptes de gestion 2014 du percepteur et l'affectation des résultats sont adoptés par le conseil municipal

- **Vote des taux 2015**

Pas d'augmentation des taux d'imposition pour l'année 2015

Taxe d'habitation : 14.42 %

Taxe foncière (bâti) : 14.24 %

Taxe foncière (non bâti) : 42.22 %

- **Vote des budgets primitifs 2015**

Budget communal

La section de fonctionnement est équilibrée à 1 238 473.30 €.

La section d'investissement est équilibrée à 666 322.37 €

Budget assainissement

La section de fonctionnement est équilibrée à 236 614.23 € avec un virement à la section d'investissement de 207 828.23 €.

La section d'investissement est équilibrée à 354 317.55 €

AVRIL

- **Demande de garanties d'emprunts pour l'opération d'aménagement de 20 logements au lotissement Natur'elles**

Le Conseil décide de ne pas garantir les prêts présentés par Dynacité pour les raisons suivantes : La commune, au vu de son endettement actuel et de la garantie des prêts déjà accordée, n'a pas la capacité financière de garantir le montant des prêts présentés.

- **Convention entre les communes de St Paul de Varax et Marlieux pour la tonte**

Le Conseil décide d'autoriser le Maire à signer la convention de prestations de services avec la commune de Marlieux pour la tonte de leur stade de football par le personnel de la mairie de St Paul.

- **Lancement du projet de restauration des tableaux Louis Jourdan**

Le conseil municipal décide d'engager la restauration de 17 tableaux Louis Jourdan, de retenir le devis de l'atelier DELODDERE pour un montant de 5 560 € H.T.

- **Travaux sur toiture et murs intérieurs de l'église**

Le conseil municipal décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget (soit 14 000 € H.T) concernant les travaux sur toiture et murs intérieurs de l'église et de solliciter des subventions auprès des bâtiments de France et de la D.R.A.C.

- **Délibération concernant la nouvelle compétence portant sur l'entretien de la vidange au niveau du SPANC**

Le Conseil Municipal décide de modifier les statuts de la Communauté de Communes Centre Dombes, avec effet au 26 février 2015.

- **Décision modificative du budget pour régularisation des dotations de l'Etat**

Le conseil municipal décide de modifier le budget suite à la notification des dotations de l'Etat reçue après le vote du budget

JUIN

- **Lancement du diagnostic de l'église**

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention auprès de la DRAC), et à démarrer l'opération avant l'attribution de la subvention, et décide d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour estimer les travaux de rénovation de l'église pour un coût de 3 150 € H.T.

- **Sécurisation routière**

Le Conseil Municipal décide d'engager des travaux d'aménagement de sécurisation du village avec aménagement de ralentisseurs, trottoirs et création d'une zone 30 sur notre

commune, décide après consultation d'entreprises, de retenir la proposition d'EUROVIA ALPES pour un montant de 39 548.60 € H.T pour la réalisation de ces travaux.

- **Organisation des TAP pour la rentrée prochaine**

Suite au bilan effectué par la commission scolaire, et à leurs nouvelles propositions pour la rentrée scolaire prochaine, le Conseil Municipal décide de confier la gestion des TAP de l'école élémentaire à l'association Départementale de Soutien scolaire et décide de fixer une participation financière sous forme d'adhésion à hauteur de 50 € par enfant et par an, avec possibilité de paiement en plusieurs fois pour les familles se composant d'au moins deux enfants.

- **Projet éducatif territorial (PEDT)**

Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux communes et aux EPCI volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. L'élaboration de ce P.E.D.T permet de prétendre à une subvention de l'Etat. Il est élaboré pour une période de 3 ans.

Le conseil municipal approuve le P.E.D.T de la commune de Saint Paul de Varax et autorise le Maire à signer la convention partenariale avec les services de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), de la CAF (Caisse d'allocations Familiales) et de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale).

- **Subventions aux associations**

Le conseil municipal décide de verser 23 065 € de subventions à 8 associations de St Paul et à 3 associations extérieures.

- **Révision du tarif du repas de la cantine**

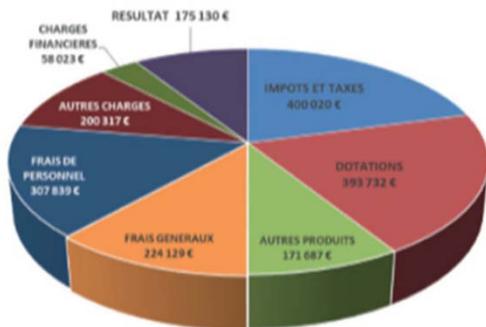
Suite à l'augmentation des tarifs de Bourg traiteur, le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif du repas de cantine à compter de la rentrée 2015-2016 à 4 €/le repas

Pour plus d'informations, sachez que les comptes-rendus détaillés des conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet.

Les finances

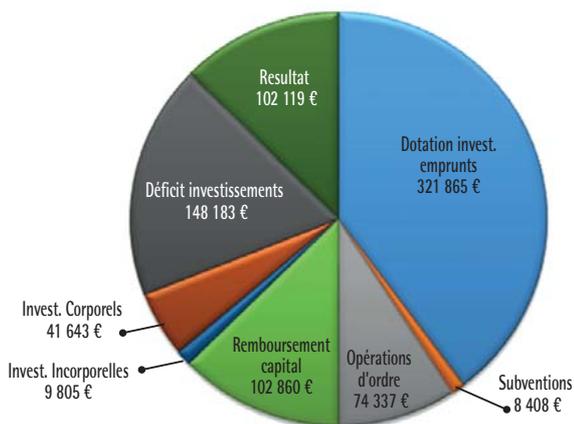
Comptes administratifs 2014

Fonctionnement 2014



Concernant le fonctionnement, les efforts budgétaires sur l'année 2014 ont permis de réaliser un résultat positif de 175 040 €, cumulé avec ceux réalisés les années précédentes (214 211 €), le report excédentaire total pour l'année 2015 se monte à 389 251 €.

Investissement 2014



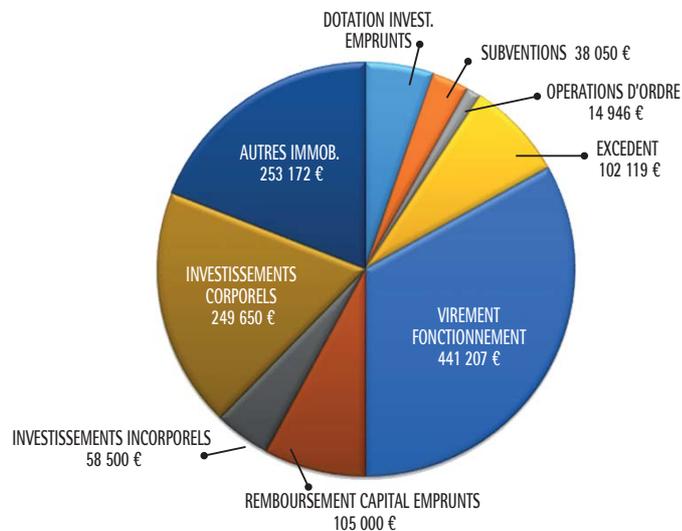
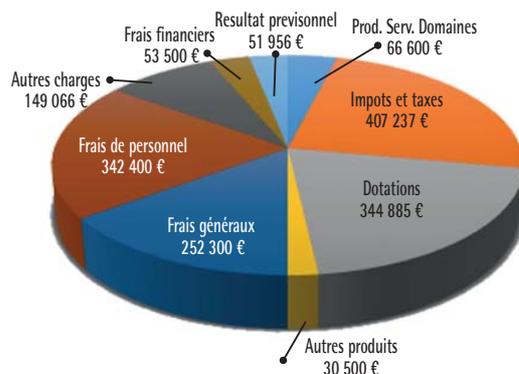
Concernant les investissements, seuls les travaux d'entretien nécessaire ont été réalisés ainsi que la bonne fin des travaux commencés ou ordonner en 2013. ceci ayant pour conséquence de laisser un résultat positif de 102 119 € sur l'investissement, ce qui reste exceptionnel car certains investissements seront réalisés en 2015.

Les principaux investissements prévus sur 2015

Sécurisation routière ET numérotation des rues	66 020 €
Acquisition de matériels	28 800 €
Mise aux normes accessibilité voirie	7 500 €
Musée : toiture et rénovation tableaux	11 330 €
Cimetière, agrandissement	20 000 €
Etude salle des fêtes (ancienne, nouvelle)	13 000 €
Travaux zone artisanale, signalisation commerce	17 000 €
reprise concession cimetière	10 000 €
Eglise : diagnostic réparation	18 000 €
TOTAL AVANT DEDUCTION DES SUBVENTIONS	191 650 €
SUBVENTIONS ATTENDUS	33 050 €
TOTAL APRES SUBVENTIONS ATTENDUS	158 600 €

Budget prévisionnel 2015

Fonctionnement 2015



Investissement 2015

Forte baisse des dotations de l'état : le total des dotations attendues de l'Etat baisseront de 48 943 € soit 15 % de moins que l'année 2014.

A cela s'ajoute une charge supplémentaire importante due aux coûts des TAP (temps d'activité périscolaire), 25 000 €

Par prudence, il en découlera de faibles investissements sur l'année 2015 et ceci sans recourir à l'emprunt.

En effet, nous vous rappelons que la commune a très peu de capacité à emprunter durant au moins un mandat, voir jusqu'en 2025, fin d'un emprunt important

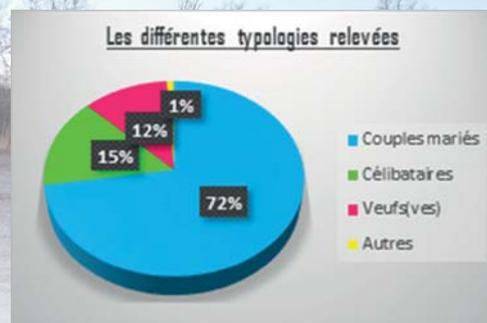
Les possibilités d'emprunt seront réservées aux projets les plus importants.

Résultat de l'enquête

L'objet de cette enquête était de connaître les besoins des Varaxois. Rappelons que cette enquête était totalement anonyme.

Les participants de cette mission ont été Guy Minassian, Laurence M'bodji, Cédric Mancini, membres de la commission économique ont également été invités pour participer Sandrine Rojon, adjointe chargée de la communication et Olivier Alaux, conseiller.

Le nombre d'enquête retournée est de 142. Ce qui représente 363 personnes en tenant compte des personnes à charges, couples, etc... soit 23% de la population.



« L'offre de service est-elle suffisante ? »

Oui 66	Oui avec commentaires 19	Non 76
-----------	-----------------------------	-----------

Commentaires :

Souhait installation d'un distributeur de billets, d'une station-service.

« Avez-vous assez de commerces sur la Commune ? »

Oui 102	Oui avec commentaires 20	Non 40
------------	-----------------------------	-----------

Commentaires : souhait Supérette

« Etes-vous satisfait de la sécurité routière sur le village ? »

Oui 48	Oui avec commentaires 3	Non 94
-----------	----------------------------	-----------

Commentaires :

- mise en place de ralentisseurs : Rte de St Nizier et Rte du Pont
- Rouge (axe principaux du village)
- Sécuriser la traversée de la RD 1083
- Rond-point de la Poste
- Entrée Zone artisanale
- Abords de la gare

« Etes-vous satisfait des équipements et infrastructures existants ? »
(salle des fêtes, musée, etc...)

Oui 80	Oui avec commentaires 17	Non 62
-----------	-----------------------------	-----------

Commentaires : Salle des fêtes, salle de sport.

« Pensez-vous que l'offre associative soit suffisante ? »

Oui 109	Oui avec commentaires 5	Non 33
------------	----------------------------	-----------

Commentaires :

Manque d'associations culturelles, d'associations orientées « filles » (sport féminin) et pour enfants.

« Les suggestions »

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> → L'accueil aux nouveaux arrivants → Les services aux personnes âgées → Les chemins piétonniers → La numérotation des rues → Terrains de tennis → Gaz naturel → Films (cinéma) | <ul style="list-style-type: none"> → Bruits usine → Stationnement, parking école → Respect de l'environnement → Salle pour les jeunes → WIFI en salle de réunion → Eteindre les lumières la nuit → Problème de poubelle au lotissement du Progrès (sale) |
|--|---|



Pose de radar pédagogique (9 mars)

Le 9 Mars dernier, un radar pédagogique a été implanté sur la route de St Nizier, juste avant l'entrée du lotissement « Le Progrès ». Financé par la Communauté de Communes Centre-Dombes, il informe les conducteurs de leur vitesse, sans les sanctionner, le but étant de les inciter à rouler à 50km/h à l'entrée du village.

Coupe d'arbres

Une coupe de certains arbres d'une parcelle, appartenant à la mairie, située dans le lotissement du Moulin, a été effectuée par une entreprise spécialisée. Ce travail a pour objectif une coupe de régénération des bois d'acacias, qui serviront pour la vente de piquets de clôture ou de bois de chauffage. Les riverains sont satisfaits d'avoir un peu plus de visibilité et de soleil.



Séance dédicace à la bibliothèque municipale (Samedi 14 mars)



Samedi 14 mars, les bénévoles de la bibliothèque municipale ont accueilli Jacques Bernard, écrivain local, venu présenter et dédicacer ses ouvrages.

Né en Bresse en 1954, Jacques BERNARD s'est installé à MARLIEUX pour exercer le métier de professeur des écoles, puis en fin de carrière était chargé de mission pour la formation des enseignants à Bourg en Bresse. Son temps libre, il le consacre à l'écriture.

Passionné par la littérature et la création d'histoires, Jacques Bernard a présenté ses trois romans : Secrets volés (Premier prix du concours de nouvelles du salon du livre d'Attignat 2010 et prix du Lions club district Centre-Est 2012), L'étang de la roselière (terroir bressan et Dombiste) et Aux frontières du silence.

En retraite depuis 4 ans, il a plus de temps pour prendre sa plume, et nous confie qu'en automne prochain, un nouveau roman devrait paraître dans les librairies.

Commémoration du 19 Mars

Cinquante-trois ans après le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, faisant suite aux accords d'Evian, la commune de Saint-Paul-de-Varax a commémoré la date du 19 mars, au souvenir des victimes militaires et civiles tombées en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

En ouverture de cérémonie, Roland Bernigaud, maire de Saint-Paul-de-Varax, a observé une minute de silence en mémoire des victimes de cette guerre, et également, en mémoire de Georges Tardy, Président de la FNACA de la commune, disparu récemment.



En présence des Porte-drapeaux, des anciens combattants de la commune et des élus, des discours ont été prononcés successivement par Henri Béjoint, ancien combattant, Lucien Berger, Président du comité des anciens combattants et Roland Bernigaud, Maire de la commune.

Une gerbe a été déposée devant le monument aux morts où sont mentionnés les noms des victimes varaxoises.

A cette occasion, Lucien Berger, Président du comité des anciens combattants a remis la croix du combattant à Daniel Meunier, qui durant cette guerre, occupait le poste d'infirmier au service santé.

Signatures des conventions de mise à disposition des locaux avec les associations Varaxoises (vendredi 27 mars)



Le Maire, Roland Bernigaud, l'adjointe chargée de la commission Association, Sandrine Rojon et les membres de ladite association ont réuni une dizaine de Présidents d'associations varaxoises afin de faire connaissance, de présenter les projets de la commission et d'officialiser la mise à disposition des locaux communaux par la signature d'une convention. Un verre de l'amitié a clôturé cette rencontre fructueuse.

Fêtes des classes en 0 et 5

Entre les averses de pluie, samedi 4 avril, les conscrits, en présence de Roland Bernigaud, Maire de la commune et sous le son de La clique Varaxoise, se sont réunis pour déposer une gerbe devant le monument aux morts.

Sans perdre de temps, les 20 ans ont grimpé sur le char pour défiler dans les rues du village.

A 11h30, le rendez-vous était donné pour la traditionnelle photo des classes.

Tous les classards ont ensuite savouré un délicieux repas au restaurant Le Duverger.

Malgré la pluie, l'ambiance était au rendez-vous, les conscrits étaient ravis.



Incivilités



Le Printemps pointe son nez, et les premières jonquilles commencent à fleurir pour le plus grand plaisir des promeneurs et des amoureux de la nature.

Récemment, une Varaxoise, qui emprunte souvent les chemins pédestres de la commune pour en apprécier ses

paysages ou cueillir les fleurs de saison (avec parcimonie), a fait un désagréable constat : jonquilles piétinées, bulbes arrachés, détritus semés de-ci de -là.

Outrée par ce manque de respect, de son initiative, elle a apposé une affiche à l'entrée d'un chemin, récolté les déchets et les a déposés au pied d'un arbre afin de montrer sa colère et de faire réagir les auteurs de ces négligences. Les employés

communaux se sont rendus sur les lieux pour évacuer ces déchets. Hélas, cela se répète depuis 3 semaines avec l'affluence près des lieux de cueillette.

Des déchets canins ont aussi été constatés aux abords du monument aux morts, encore un manque de civisme. Il serait souhaitable que chaque citoyen soit plus attentif et respectueux de l'environnement.

Dans la nuit de Vendredi à Samedi 10 avril, des individus en manque d'occupations, se sont "attaqués" aux boîtes aux lettres de la rue des Chalandonnettes. Une dizaine a été saccagée. La gendarmerie prévenue a ouvert une enquête.



Inauguration de l'atelier le VEAU'LAILLER

Après avoir achetée et réhabilitée l'ancienne fromagerie située dans la Z.A de la commune en 2013, le projet d'un collectif de producteurs locaux a vu le jour. Cet outil collectif représente un atelier d'abattage et de découpe de volailles et lapins fermiers.

Vendredi 3 avril, pour l'inauguration du site, Gilles Dubost, Président et ses associés ont accueilli notamment Roland Bernigaud, Maire de St Paul de Varax et Président du Syndicat mixte Avenir Dombes Saône, des maires des communes environnantes, le président de l'interprofession de la volaille Gilles Lassus, le conseiller cantonal de Villars Mr Cormorèche.

Les Objectifs de cette entreprise sont de favoriser un circuit court entre le producteur et le consommateur et marier la qualité de production et la qualité d'hygiène de l'abattage pour la vente.



Une cigogne prive les Varaxois d'électricité

Le printemps est propice à l'édification des nids d'oiseaux qui peuplent nos campagnes, de nombreuses cigognes en font partie. L'une d'entre elles avait trouvé un poteau affublé d'un transformateur, support idéal pour sa couvée.

Hélas, elle le paya de sa vie, ce qui occasionna une coupure d'électricité dans tout le village. Après l'intervention des techniciens d'ERDF, les Varaxois ont pu reprendre leurs activités, mais quelle triste aventure pour cette cigogne.



Une nouvelle tondeuse est arrivée

Cure de jouvence pour le matériel des espaces vert. La débroussailleuse et ses 13 années, la tondeuse et sa vingtaine d'années de services allaient engendrées des frais de réparation importants.

D'où le renouvellement de ce matériel, par des machines plus efficaces et plus économes en carburant. La nouvelle tondeuse entretiendra les stades de St Paul et d'autres espaces. De plus la commune a signé une convention de prestation de services avec la commune de Marlieux pour la tonte de leur stade. Pour que les employés s'y rendent une remorque y a été ajouté, car cette tondeuse ne peut emprunter la voie publique, elle sera aussi utilisée pour de multiples usages, l'ancienne étant non homologuée.



Commémoration du 8 mai 1945



Pour ce 70ème anniversaire de la victoire des troupes françaises et alliées sur l'armée allemande après six années de guerre, les varaxois ont commémoré cette date et honoré les soldats disparus.

Les honneurs étaient rendus au monument aux morts, en présence des élus, des habitants, des autorités, des sapeurs-pompiers, avec la présence de la clique varaxoise qui a orchestré cette commémoration. A cette occasion, des

diplômes ont été remis aux sapeurs-pompiers : Vincent BOULARD, Ludivine DA ROCHA, Valentin SCHMITTER, Miguel BATISTA, Anthony VIALON, Yannick BRIAND ainsi que des grades : Anthony VIALON (1ère classe), Nicolas FLAMIN (caporal), Julien CURTET (sergent-chef). Les participants étaient ensuite invités au traditionnel apéritif offert par la municipalité.



Une nouvelle correspondante du Progrès



Après 11 années, comme correspondante du Progrès, Maryse Depardieu décide de passer le relais à Arlette Curtet qui depuis la mi-avril, munie d'un carnet et d'un appareil photo, est à l'affût du moindre événement, à la pêche aux informations.

Courriel : arlettecurtet@orange.fr Tél : 06 89 42 89 82

LE TOUR DE L'AIN 2015

Le mercredi 12 août, le tour de l'Ain 2015 traversera notre commune. Il arrivera de St André le Bouchoux et prendra la direction de St Nizier le Désert par la D70B. La caravane publicitaire ainsi que la caravane de véhicules historiques sont attendues à 14h28, suivies à 15h18 des coureurs. Pour la parfaite réussite de cet événement, la sécurité des concurrents et du public est primordiale : la sécurité sera assurée par une escorte motorisée de la gendarmerie nationale, des motards de l'organisation du tour et des signaleurs de notre commune.

RENAISSANCE DU COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le fleurissement des villes et des villages est une pratique ancienne à laquelle les habitants autant que les élus sont très attachés.

Il y a quelques années, un comité de fleurissement existait dans notre commune, mais faute de bénévoles, il a cessé de fonctionner.

Un avis est lancé à tous les varaxois désireux de relancer cette association. Si vous êtes intéressés merci de contacter la mairie au 04.74.42.50.13.

Présentation de l'entreprise **CHIMIE PLUS LABORATOIRES**

Chimie Plus Laboratoires a été créée en 1986 à Saint-Priest, dans le Rhône. Puis en 1990, Christian Truchot, originaire de Saint-Paul-de-Varax, rachète l'entreprise.

En 1994, elle déménage pour s'implanter à Denicé.

La même année, son fils, Tanguy Truchot, rentre dans la société et en prend la Direction en 2002.

Spécialisée dans le négoce de produits chimiques et la fabrication de mélanges à façon (réactifs de laboratoire ...), elle est présente dans différents secteurs d'activités (Industries agroalimentaires, chimiques, industries pétrolières, Industries pharmaceutiques, Travaux publics, etc...).

Après vingt années dans le Beaujolais, avec un bâtiment trop étroit et ne répondant plus aux normes de sécurité, et dans l'intérêt des employés de se rapprocher de leur domicile, CHIMIE PLUS LABORATOIRES décide de venir s'implanter dans la zone artisanale de Saint-Paul-de-Varax.



SARL FORET-CABUT

La société Forêt-Cabut, située, route de Saint-Nizier-le-Désert, spécialisée dans l'électricité, le chauffage et la plomberie, renforce son équipe, avec l'arrivée d'un nouveau plombier, à partir du 1 juin afin de relancer l'activité plomberie.

Ouverture d'une **Maison d'Assistants Maternelles**

Une maison d'assistantes maternelles a ouvert ses portes au N° 8 du Domaine des Chanterelles.

Valérie Chassignol et sa fille Blandine, assistantes maternelles, ont mené à bien ce projet.

Une maison d'assistant(e)s maternel(le)s est une structure privée ou publique conçue uniquement pour l'accueil des jeunes enfants. Elles regroupent de 2 à 4 assistant(e)s maternel(le)s s'occupant chacun de 4 enfants au maximum, dans une structure familiale de 100m2 uniquement dédiée aux enfants.



Travaux réalisés

■ Installation de corbeilles de propreté

La commune a fait l'acquisition de 6 nouvelles corbeilles de propreté qui ont été implantés dans différents lieux :

- 2 rue de la Dombes
- 1 impasse de la maternelle
- 1 rue de la gare
- 1 sur le parking SNCF (Côté RD 1083)
- 1 vers la maison de santé (parking médecins)



■ Remise en forme des fossés

Le nouveau marché de remise en forme des fossés de la Communauté de communes Centre-Dombes a été attribué à l'entreprise Benoit Chapeland de Relevant. Les besoins sont nombreux sur la commune et tous n'ont pu être faits cette année, ce marché est pluriannuel. Pour cette année plus de 8 km sont ou seront fait. Cette prestation est nécessaire si l'on ne veut pas que les chaussées se dégradent trop vite et qu'il n'y ait aucune inondation.

FORET - CABUT

- ELECTRICITE GENERALE
- CHAUFFAGE
- VENTILATION
- EQUIPEMENT DES BATIMENTS D'ELEVAGE

Mail : foretcabut@wanadoo.fr
 TEL: 04-74-42-50-19 FAX: 04-74-42-51-93
 Route des étangs—01240 SAINT PAUL DE VARAX

TAXI DRIVE
 N°2 St Paul De VARAX

24H/24H 7 jours sur 7.
 Transferts gares, Aéroport.
 Transports de Particuliers ou Professionnels et Colis, Toutes Destinations.
 - Mise à Disposition avec Chauffeur.
 - Transport Adapté à vos Besoins.

Réservations:
06.58.18.84.87
taxidrive@bbox.fr

Travaux intérieurs église

Travaux coté intérieur gauche de la façade de l'église :
Soufflage du mur interne et pierres (appareillage) qui se déplacent.



1 Gros travail d'étaie et de protection :
Etaie du solivage, maintien du mur
avant déblayage, protection des lieux



2 Dégagement et aspect
des murs avant travaux :
Failles produites par les soufflages

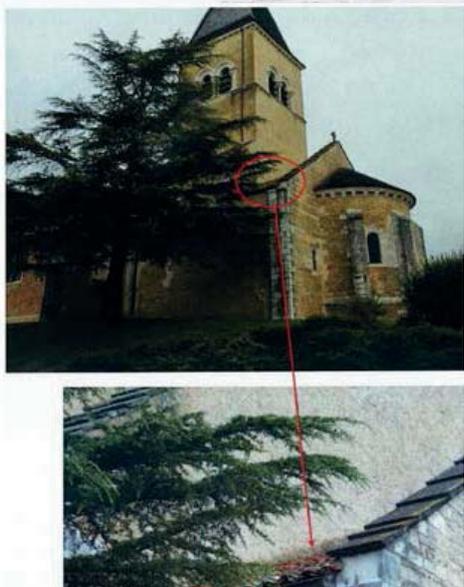
3 Comblement et consolidation
du mur en cours



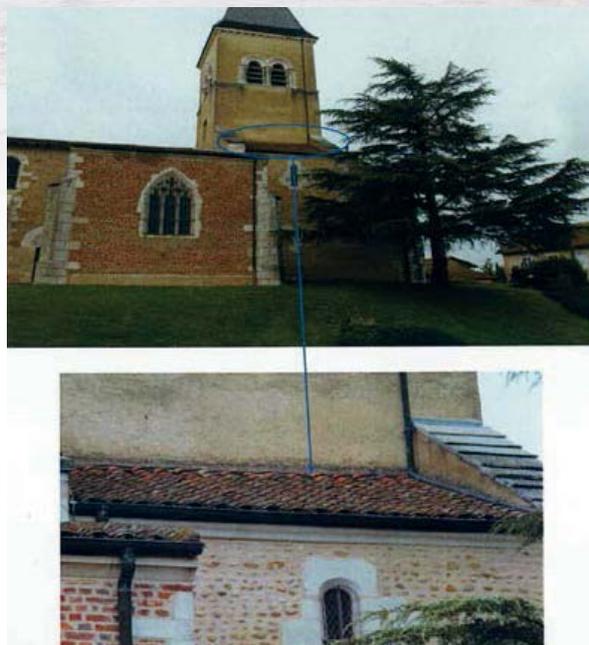
Travaux toiture église

TRAVAUX EGLISE - fin des travaux avril

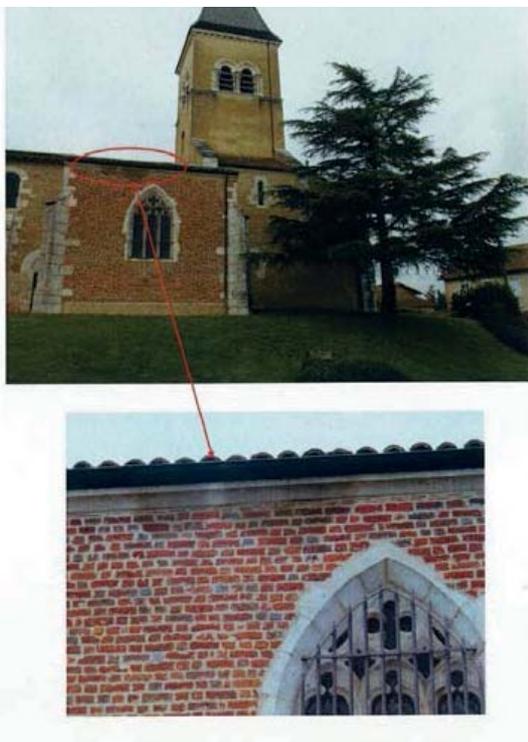
Recherche de gouttière sur toiture de la Sacristie sud



Recherche de gouttière de la toiture de la chapelle Saint Laurent



Recherche de gouttière sur la toiture de la chapelle Saint Antoine



Travaux effectués par l'entreprise SNB Société Nouvelle BARBEROT

- Opérations sur les toitures après devis et observation des auréoles sur les façades,
- Recherche des fuites, dépose des tuiles, fournitures des tuiles de remplacement, reprise des moraines, vérifications des chaînages et chenaux, purges des enduits.
- Opération Façade intérieur de l'église
- Etude de réfection et consolidation du mur intérieur, diagnostic des travaux : le mur intérieur est soufflé et ouvert des pierres de l'appareillage se déplacent, le mur et le portage sont menacés.
- Grosse opération d'échafaudage intérieur, maintien des pannes de la toiture, maintien et calage du mur, protection des lieux.
- Ouverture du mur, déblaiement et évacuation des gravats, consolidation et reconstitution du mur et de l'enduit partiellement dans les zones abimées.
- Le budget définitif se monte environ 14 000€ et sera en partie subventionné.

Les Temps d'Activité Périscolaire

■ Bilan des TAP sur l'année 20104/2015

L'année scolaire 2014/2015 s'est vue marquée par la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

En effet, depuis la rentrée 2014, cette nouvelle organisation du temps scolaire a donné naissance aux Temps d'Activité Périscolaire (TAP). L'Etat a confié l'organisation et la mise en place de ces temps, aux communes.

L'objectif étant de proposer aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, des activités visant la découverte et à développer leur curiosité.

Malgré le peu de temps imparti (avril à juin 2014), la commune a réussi à mettre en place cette nouvelle réforme et a souhaité proposer ce service pour cette année, gratuit pour les familles.

Ainsi de septembre 2014 à début juillet 2015, les enfants de l'école de Saint Paul de Varax ont bénéficié d'1 heure de TAP les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 16h30 soit 3h par semaine.

Différents thèmes ont été proposés à chaque cycle autour d'activités manuelles et sportives.

Pour la maternelle : « autour d'un conte, une nouvelle année pour nos chevaliers et nos princesses, les enfants font leur cirque, faisons la fête ».

Pour l'élémentaire : « la citoyenneté, fêtes et carnivals, au printemps ça cartonne !, fêtes et sports, à fond la forme ! »

En plus de ces thèmes, une activité boules a été proposée aux enfants et animée bénévolement par l'association de boules du village, à l'automne et au printemps.

Les enfants ont été encadrés tout au long de l'année par 7 animateurs qui ont su proposer, malgré des moyens restreints, des activités variées.

Le club de foot a également participé aux TAP en mettant à disposition à compter du mois de mars, un animateur embauché par le club dans le cadre d'un contrat civique. Une participation qui a permis d'offrir aux enfants une nouvelle ouverture sportive.

La participation aux TAP s'est effectuée au moyen d'une fiche d'inscription distribuée chaque mois, dans le cahier des enfants.

Ainsi nous avons comptabilisé une participation entre 86 et 115 enfants sur l'année. Soit entre 41 et 49 enfants pour la maternelle et entre 45 et 66 enfants pour l'élémentaire.

Ce qui représente environ 70 % des enfants scolarisés.

Des effectifs qui ont augmenté tout au long de l'année notamment pour les enfants de maternelle.

A compter de la rentrée 2015, quelques modifications vont être apportées à l'organisation du Temps d'Activités Scolaires (TAP).

L'organisation des TAP pour les enfants de maternelle reste identique. Pour les enfants d'élémentaire, l'association « Centre Départemental de Soutien Scolaire » assurera l'animation des TAP ; les activités seront organisées sur des cycles de vacances à vacances. La programmation des activités se fera après la clôture des inscriptions. Pour cette prochaine année scolaire, une participation financière des familles est demandée, comme adhésion à l'année : lors de la première inscription, un chèque de 50.00 € par enfant pour l'année devra accompagner le formulaire.

Enfin, pour les inscriptions, les familles pourront s'inscrire soit par cycle (de vacances à vacances), soit à l'année ; deux formulaires seront donc à votre disposition.

Pour le lancement des inscriptions, nous vous demandons de retourner votre formulaire pour le **vendredi 24 juillet dernier délai**, accompagné de votre adhésion (chèque à l'ordre du Trésor Public), qui sera mis en encaissement au mois de septembre. Le retour des fiches d'inscription accompagné du règlement se fera en mairie. (Pas dans la boîte aux lettres que nous devons retirer avant d'éviter toute perte de chèque).

■ Spectacle «Autour du cirque»

Les enfants de l'école maternelle étaient fiers de présenter aux élèves de l'école élémentaire leur spectacle autour du cirque. Après plusieurs heures de travail avec les animateurs, pendant les heures de T.A.P, les artistes en herbe ont pu montrer toute l'étendue de leur talent à travers des numéros bien rodés : équilibristes, dompteurs de fauves, magiciens... Tous ont travaillé dur pour cette journée qui leur tenait à cœur.



LE BRUIT

Les beaux jours sont arrivés, c'est l'occasion de faire un petit rappel concernant le bruit.

Arrêté préfectoral relatif au bruit n° 1052

Art. 3 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Galette des rois

La Petite et Moyenne section de la classe de Martin Cunat sont venus dans la classe de Mme Albert mangé la galette cuisinée par les moyens et grands. La semaine d'après, la même chose s'est déroulée dans l'autre sens.



Spectacle des 3 chardons : Antoine et les étoiles

Lundi 2 mars, en début d'après-midi, la Compagnie des 3 chardons, s'est rendue à l'école maternelle pour interpréter le spectacle : Antoine et les étoiles. Le spectacle a été interprété par un comédien et 3 marionnettes. Les enfants ont participé vivement en chantant.

C'est au pied des collines que vivait Antoine, tranquille et solitaire, entouré de ses amis, les animaux de la plaine. Mais un jour, devant chez lui, les gens de la grande ville sont venus construire leurs maisons grises, chassant au loin tous ses amis. C'est dans le ciel de nuit qu'avec l'aide des enfants, Antoine a pu les retrouver, parmi les étoiles et les constellations. Puis, c'est dans sa maison, devant les enfants ébahis, qu'il a inventé comment les faire apparaître à nouveau, pour les garder toujours près de lui, le jour et la nuit. Pour clôturer ce spectacle, un goûter offert par la COOP scolaire a été distribué aux enfants.



Carnaval

Un soleil printanier a accompagné le traditionnel défilé du carnaval organisé par les élèves de l'école maternelle, le vendredi 10 avril. Les semaines précédentes, dans chaque classe, les enfants ont préparé un costume, sur le thème d'Antoine et les étoiles. Les enfants déguisés, accompagnés de leurs enseignants, parents, grands-parents ont sillonné les rues du village.

Après cette grande marche, ils se sont réunis dans la salle d'activités de l'école maternelle pour interpréter quelques chansonnettes sous le regard admiratif de leur famille. Monsieur Carnaval a évité les flammes, la Directrice Natha-



lie Albert a préféré annuler à cause d'un temps trop venteux.

Pour clôturer cette agréable après-midi, les enfants ont partagé un goûter offert par la COOPERATIVE SCOLAIRE ; puis l'heure de la sortie est venue, annonçant le début des vacances.





Voyage à Giron

95 élèves de l'école primaire, accompagnés de leurs enseignants et de quelques parents, se sont rendus à Giron, proche de Nantua, pour un séjour de 3 jours, du mardi 5 mai au jeudi 7 mai. Durant ces 3 jours, ils ont participé à des activités autour de la nature, et, ils ont également été initiés au théâtre, thème travaillé en amont en classe. Le vendredi 19 juin, ils démontreront leurs talents devant leur famille.

Remise des diplômes du permis piétons à l'école élémentaire pour les élèves de » CE2 de Madame DESBOS et Madame SIGWALT (Vendredi 15 mai)

Par des mises en situation et un jeu de questions-réponses, le « Permis Piéton pour les enfants » enseigne au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces supplémentaires permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Seules trois mauvaises réponses étaient tolérées. Les réponses au questionnaire ont fait l'objet de discussions avec une participation très active des élèves. L'examen avait été préparé à l'aide de documents : DVD, livret fourni aux élèves ...

Tous les élèves ont obtenu leur permis, fruit d'une bonne préparation en classe lors des séances et de la forte implication des professeurs des écoles.

En présence de Sonia MORANDAT, adjointe, des représentants de la gendarmerie, des parents, chaque élève a reçu

de la main de sa maitresse le précieux diplôme. Les maitresses ont souligné l'importance du respect des règles apprises et en espèrent une bonne application. Les enfants très fiers ont levé haut leur diplôme.



La fête des parents à l'école maternelle

Vendredi 30 mai, les enfants des classes maternelles ont fêté, à leur façon, leurs parents. Une météo favorable a permis aux institutrices de réunir les enfants, dans la cour, pour interpréter quelques chansonnettes à l'occasion de la fête des mamans et des papas. Chaque enfant a pu ensuite remettre à ses parents

le petit cadeau d'usage, fruit d'un patient travail de dessin, découpage, collage et peinture. Pour clôturer cette agréable après-midi, un goûter financé par la COOP scolaire a été offert aux enfants et aux parents



Les Petites Canailles

■ Vente de tartiflette à emporter (31 janvier)



L'association « Les Petites Canailles » avait organisé pour sa quatrième édition, une vente de tartiflette à emporter.

Dès le matin, les membres de l'association se sont retrouvés dans la cuisine de la salle des fêtes pour la préparation de ce plat de saison. A partir de 17 h 30, toutes les barquettes commandées avaient été récupérées.

Sophie Dupayrat, Présidente, a noté, cette année, une baisse des commandes mais reste néanmoins ravie car convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les bénéfices de cette vente permettront de financer des jeux et du matériel pédagogique pour les enfants du centre de loisirs de la commune.

■ Vente de plantes aromatiques (9 mai)

La traditionnelle vente de plantes de l'association « Les Petites Canailles » rencontre un succès croissant, sans doute grâce aux retours positifs des éditions précédentes. Plus de 1000 plants ont été commandés cette année. Les Varaxois et les habitants des environs ont pris goût aux plantes aromatiques, courgettes, tomates et quatre types de géraniums proposés chaque printemps depuis quatre ans. Cette vente annuelle contribue au financement du fonctionnement de l'association qui emploie deux salariés pour s'occuper de l'accueil des enfants en périscolaire et extra-scolaire.

■ Tirage au sort de la tombola des chocolats de Pâques (3 avril)

Pour Pâques, l'association Les Petites Canailles a proposé de gagner des chocolats, confectionnés par la Boulangerie Vélon. Des grilles avaient été déposées chez les commerçants de la commune (l'épicerie VIVAL, la boucherie Limandas et la Boulangerie Vélon) et au Centre de Loisirs.

Le tirage au sort a eu lieu dans les locaux des Petites Canailles. De magnifiques et appétissants lapins en chocolat ont été remportés par Jean-Paul Jayr, Mauricette Puéo, Salomé Curtet et Florent et Maude Meunier. La nouvelle Présidente de l'association, Angélique Sanlaville, a tenu à remercier les commerçants de la commune. Les bénéficiaires serviront à financer des jeux et du matériel pédagogique pour les enfants du Centre de Loisirs. Les gagnants ont pu savourer leurs chocolats pendant le week-end de Pâques.





Cette année, le Festival Cuivres en Dombes prend ses quartiers à Saint Paul de Varax avec deux concerts exceptionnels.

Dimanche 19 Juillet 2015 à 17h au Château de Varax avec le quatuor de Cors HORNORMES. Tarifs 8€/5€

Alexis, Pierre, Maxime et Clément vous racontent la belle histoire du cor à travers les styles, les genres et les époques. Tantôt super-héros, tantôt romantique, toutes les facettes de cet instrument vont être dévoilées.

Leurs arrangements, toujours pétillants, mettront à l'honneur les grands noms de la musique : Mozart, Rossini, Beethoven, Weber, Schumann, Wagner, Williams, etc...

Un concert ludique de qualité pour partager un dimanche en famille, pour réunir petits et grands !

Mercredi 22 juillet à 19h Place de L'Eglise : OBJECTIF BANDA ! Concert gratuit avec possibilité de repas dès 19h.

Du quintette de Cuivres à la banda du Sud-ouest ?... Il n'y a qu'un pas ! Un programme qui mettra le cuivre dans tous ses états. Une soirée familiale et conviviale autour de la délicieuse cuisine du Festival !

(En cas d'intempéries, repli sous le préau de l'école à St Paul de Varax)

Le Festival, ce sont des concerts gratuits et des concerts payants en soirée :

CONCERTS GRATUITS

Samedi 18 Juillet / 19h : Concert avec possibilité de repas Potins de Fanfare – Square de Villars-les-Dombes

Jeudi 23 Juillet / 17h : Autour de BROADWAY ! En partenariat avec la Fédération Musicale de l'Ain – Square de Villars-les-Dombes

Vendredi 24 Juillet / 17h : Brass d'hier à aujourd'hui Kiosque des Millièrès à St André de Corcy

Samedi 25 Juillet / 17h : Brassband du Grand Châlon Square de Villars-les-Dombes

CONCERTS PAYANTS EN SOIRÉE

Dimanche 19 Juillet / 17h : HORNORMES, quatuor de cors Château de Varax à St Paul de Varax / Tarifs : 8€ - 5€

Lundi 20 Juillet / 21h : OCTOBONE, direction Michel Becquet Place du Tilleul à Pérouges / Tarifs : 22€ - 15€

Mardi 21 Juillet / 21h : Quintette de Cuivres EBURON (Belgique) Château des Garets à Ars-sur-Formans / Tarifs : 22€ - 15€

Jeudi 23 Juillet / 21h : BROADWAY ! Halles de Châtillon-sur-Chalaronne / Tarifs : 22€ - 15€

Vendredi 24 Juillet / 21h : Récital Cor et Piano, Premysl VOJTA Et Tomoko SAWANO Abbaye Notre-Dame des Dombes au Plantay / Tarifs : 22€ - 15€

Samedi 25 Juillet / 21h : VIENNA BRASS CONNECTION – Parc des Oiseaux à Villars-les-Dombes Tarifs : 25€ - 17€ (le jour du concert, entrée au Parc à 1€ sur présentation de votre billet pour le concert du soir)

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATION

Académie de Cuivres en Dombes : 04 72 25 72 17 ou contact@cuivresendombes.org www.cuivresendombes.org

Amicale des Sapeurs-pompiers

BOUDIN DE L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS (8 février)

Les Varaxois et amis des pompiers sont venus nombreux à cette matinée pour partager un petit casse-croûte, un verre, et acheter de la charcuterie préparée par les experts du centre de pompiers de Saint Paul de Varax.

Le président de l'amicale, Stéphane Viallon, est très satisfait tout a été vendu, soit 60 kg de boudin, 50 kg de poitrine et 40 kg de jambonneau. Il remercie la population pour sa participation à cette vente mais également pour l'achat des calendriers et les dons.



Club de l'Amitié

■ Concours de Belote coincée du club des aînés (12 février)

Le concours a réuni 70 doublettes à la salle des fêtes, moins que l'an dernier, est-ce la faute à ce radieux soleil de ce jeudi après-midi ? Des bugnes ont été proposées aux joueurs.
Résultat du concours :

1er doublette : M. Trichard Michel et Goeffrey Daniel de Viriat gagnent 2 épaules de porc ;

2ème " : M. Giraudon Gilles de St Germain/ Renon et Mr Pollet Jojo du Plantay gagnent 2 poulets fermiers et 2 bouteilles.

3ème " : et 1er doublette féminine Simone et Jeannine de Montrevel gagnent 2 poulets fermiers et 2 Bouteilles et remise de fleurs aux deux gagnantes.
Quant aux heureux derniers, ils sont repartis avec une tête de cochon.



■ Repas du club (14 mars)

38 participants s'étaient réunis à la salle des fêtes pour le traditionnel repas du club de l'Amitié. Au menu, salade aux foies de volaille, poulet à la crème ou sauté de veau sauce champignon avec riz, fromage blanc ou plateau, salade d'orange avec part de brioche, que tous ont beaucoup apprécié.



Institut de beauté Carole
01240 St Paul de Varax
Tél : 04 74 42 56 70

Modelages du corps :
Indien
Balinais
Lomi-lomi.....
Soins du visage BIO
Cartes cadeaux.....

Fermé le lundi et le mercredi après-midi

Le Comité des fêtes

■ Quine-loto (dimanche 22 février)



Le comité des fêtes a organisé son traditionnel « Quine-loto » annuel à la salle des fêtes, avec une petite nouveauté cette année, avec la partie dite « Corse ».

Au début de cette partie, tout le monde se lève. On joue uniquement avec un carton.

Lorsqu'un numéro est annoncé, le ou les joueurs possédant ce numéro sont perdants et doivent s'asseoir.

Le joueur gagnant est le dernier resté debout. Ce fut une partie très animée et très appréciée de tous.

Anne-Marie Garnier a remporté le bon d'achat de 200 €, Alison Poyetton la DS, Julie Martin le bon d'achat de 350 €, Gabrielle Genillon le VTT et Frédéric Rojon l'écran plat.

Le gagnant pour l'estimation de la longueur de la ficelle qui entourait la rosette était Florent Clair. (Longueur de la ficelle : 6,50m).

Tous les participants ont pu se distraire en passant une agréable après-midi, et les plus chanceux sont repartis avec de très jolis lots.

■ Fête patronale (23 et 24 mai)

Chaque année, la vogue offre son lot de divertissements aux petits comme aux grands durant le week-end de la Pentecôte.

Parallèlement à cette fête, le Comité des fêtes a organisé, le samedi 23 mai un concours de pétanque où 24 doublettes se sont affrontées avec convivialité. La doublette Fred et Florian (St Paul) s'est inclinée en finale face à la doublette Fred et Amad (meximieux). Les gagnants du concours complémentaire étaient Emma et Christophe (St Nizier le Désert).

Lorsque la nuit a pointé son nez, le public avait pris place autour du stade de foot pour admirer un feu d'artifice, financé par la municipalité et le comité des fêtes.

Un grand week-end de fête et de liesse qui a animé le village.

Le dimanche 24 mai, un cortège de petits flambeaux a déambulé dans les rues du village, escorté par les musiciens de La Clique Varaxoise.

■ Farfouille (dimanche 19 avril)

C'est une foule dense qui s'est pressée dimanche 19 avril au traditionnel vide grenier organisé par le Comité des fêtes de St Paul de Varax. Favorisée par le beau-temps, cette manifestation a réuni plus d'une centaine d'exposants.

Même si le temps était un peu frisquet les chineurs étaient très nombreux à se presser dès l'ouverture, pour «dégoter» les bonnes affaires du moment, trouver un objet rare ou un meuble à retaper. Et oui, marchander est un véritable sport pour les chineurs !

Toute la journée, les membres du comité des fêtes se sont investis sans mesure.

En fin d'après-midi, les rues du village avaient retrouvé leur sérénité.



Le Sou des écoles

■ Soirée familiale (28 février)

À la salle des fêtes, le sou des écoles organisait sa traditionnelle soirée familiale animée par Dj POY.

De 18h à 19h30, les enfants ont fait la fête entre copains. A 19h30, les parents les ont rejoints. Après le repas tous se sont déchaînés sur la piste de danse. Cette soirée familiale fut très appréciée et très conviviale.



■ Vente de bouquets de fleurs pour la fête des mères (dimanche 31 mai)

Pour la première année, le sou des écoles a proposé pour la fête des mères une vente de bouquets et compositions florales. Il y avait, au choix, des bouquets de roses rouges, des canladvas roses et des orchidées. Au total, cette association a enregistré 42 réservations, un chiffre très encourageant. Le dimanche 31 mai, jour de la fête des mères, devant la boulangerie Vêlon, les enfants sont venus récupérer le bouquet pour l'offrir à leur maman chérie !

E D U C A T I O N
C O M P O R T E M E N T
C H I E N S & P E R R O Q U E T S

06 86 53 64 91

contact@simurgheducation.com

www.simurgheducation.com



Simurgh

L'Amicale Boule Varaxoise

■ Challenge Philippe Fructus (samedi 21 mars)



Malgré un temps maussade et une faible participation l'ABV a ouvert sa saison de concours 2015 avec le challenge « FRUCTUS. » Les équipes (Massieux – Condeissiat – Château Gaillard – Servas – Montalieu – Sulignat – Villars et St Paul) ont réalisées de belles parties dans une ambiance sportive et amicale.

Deux équipes de St Paul se retrouvèrent en demi-finale Cyril CORNET/Gilles BOUCHISSES et notre nouveau licencié Louis DUCRUET associé à Antoine CORNET

Cyril Cornet et Gilles Bouchisses s'inclinèrent face à Patrick Calard/Thierry Moine (Condeissiat) à 10, Louis Ducruet/Antoine Cornet s'imposèrent face à Mickaël Bellevrat/Thierry Jacob(Servas).

Philippe FRUCTUS lança le but de la finale, Antoine Cornet laissa sa place à son remplaçant Bertrand Ducruet mais la paire de Condeissiat s'imposa à 6.

Les vainqueurs de la tombola sont : Jean-Michel Padieu ; Louis Ducruet ; Pierrette David.

■ Une nouvelle jeunesse au clos des boules

Le beau temps est là, il faut rafraîchir les couleurs. Sous l'égide de Henry et Jean Michel, nos constructeurs et nos peintres émérites, une nouvelle jeunesse est donnée au clos des boules.



Enduit pour tout le monde : la cabane des tirages, le clos et la buvette sont désormais pimpants dans une couleur ocre orange et les volets blancs. Un grand merci à tous les boulistes, toujours plein de courage pour entretenir les lieux.

■ Concours de boules de secteur (10 mai)

Bonne affluence et nombreuses doublettes 3eme et 4eme division se sont affrontées sous un beau soleil.

Résultats 4eme division perdants demi- finale : doublettes GROBON de Villars et DUCRUET Louis de Saint Paul. Vainqueurs : MERCIER Bruno, CORMORECHE Fabrice, MERCIER Yves et GLAMET Philippe, GENIN Didier (Saint Paul).

Résultats 3eme division perdants demi-finale : POCHON (Condeissiat) et MOISSON (Condeissiat) Vainqueurs : HELLARD Jean Claude, MACARIO Anthony gagne 13 à 8 MOLINA Franck, DAGALLIER Marcel, BARBIER Jean Paul



■ Concours de boules Challenge des artisans et commerçants (14 mai)

Le Challenge des artisans et commerçants de l'Amicale boules Varaxoise afficha complet en ce jeudi de l'Ascension, c'est par une belle journée que commença les rencontres malgré la pluie qui joua les trouble-fêtes pour les finales.

En demi, Gilles Bouchisses /Mohamed Chahbi (St Paul de Varax) s'imposèrent face à Sylvain Vilpont/Pascal Petrop(JL Bourg) à 7, et Grégory Genin/Daniel Charvet(St Paul de Varax) s'inclinèrent à 10.

La paire de St Paul de Varax remporte le challenge des artisans et commerçants en s'imposant sous la pluie à 9.

Classement du complémentaire: Ribeiro (3 victoires+10); Canton (2 victoires+19); Moiroux (2victoires+14)

La finale du complémentaire fut remportée par Ribeiro (Chatillon/



Chalaronne) face à Veuillet (JL Bourg)

Les gagnants de la tombola sont: Mr Siegneret (St Paul); Mr Canard (St Paul); Mr Bernard (St Paul)

En fin de journée, le président LAINE offra le pot de l'amitié à tous les participants

■ Concours de boules Coupe Aimé Penache (lundi 25 mai)

L'Amicale Boules Varaxoise en ce lundi de Pentecôte organisait le Challenge Aimé Penache, 12 doublettes joueurs et amis ont disputé de belles parties dans une ambiance sportive et conviviale.

La doublette Chambard/Guevélian se classait première avec 3 victoires, suivie de la paire Penache (père et fils) avec 2 victoires (+17pts), puis le jeune Loris Bouchisse et son papa Anthony complète le podium avec 2 victoires (+15pts). La première féminine est Gisèle Padieu avec 2 victoires

En finale Chambard s'impose face à Penache à 7. Tous les participants ont reçu un lot et la tombola fut remportée par Georges Boulanger.



→ UNE GRAINE DE CHAMPION :

Loris Bouchisse pour la 4ème étape du tour de l'Ain (-9 ans) qui a eu lieu dimanche dernier sur les terrains de l'Astroboules s'est classé premier avec un score maximum de 80 sur 80. L'épreuve finale s'est déroulée le 21 juin lors du Fédéral à Bourg en Bresse. Félicitation à ce jeune champion.



Les Billes de Clowns

■ Chasse aux œufs de Pâques

Le jeudi 2 avril, les « nounous » de l'association Les Billes de clowns ont organisé une chasse aux œufs.

Malgré la pluie, les enfants étaient nombreux. Ils avaient avec eux, le panier qu'ils ont fabriqué lors des séances précédentes, en les personnalisant avec des gommettes. Afin de remplir leur panier, les tout-petits se sont fait aider pour trouver les œufs cachés ; les plus grands, eux, ont pu se débrouiller tout seul.

La chasse a été fructueuse ; les enfants ont même pu déguster une partie de leur cueillette.



Passion Photo Varaxoise



■ Première sortie photo (dimanche 12 avril)

La première sortie photo de l'année pour l'association « Passion Photo Varaxoise » a eu lieu le dimanche 12 avril. Un ciel bleu, un soleil rayonnant, le temps était idéal. Après avoir bu un bon café chez le Président de l'association, Denis Rey, tous se sont équipés de leurs appareils photos.

Ils ont baroudé dans les rues du village où chacun a amené son expérience et l'a fait partager.

Le but n'était pas de savoir si la photo était belle ou non, car la beauté est subjective, mais de savoir quel réglage apporter pour améliorer la qualité. Une matinée très conviviale et de belles photos qui seront soumis à la critique constructive du groupe.




Le Duverger

HOTEL RESTAURANT DE LA GARE

01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 04 74 42 51 97
Fax : 04 74 42 02 84

SPÉCIALITÉS RÉGIONALES

- Grenouilles fraîches
- Filet de Carpe à l'Oseille
- Poulet de Bresse
- Crêpes Parmentier

Fermé le lundi sauf jours fériés
restaurant-leduverger.fr
 contact@restaurant-leduverger.fr



La Clique Varaxoise

■ Présentation

La Clique Varaxoise a été fondée en 1975 par Pierre Chassagne et Georges Tardy ; tous deux anciens musiciens de « L'Espérance », ancienne batterie fanfare de St Paul.

A cette époque, il y avait une dizaine de musiciens (8 clairons et 2 tambours).

Entre la fin de « L'Espérance » et la naissance de « la Clique Varaxoise », les cérémonies étaient assurées par deux sapeurs-pompiers : Claude Genillon et Maurice Ricol.

En 1980, l'effectif augmente jusqu'à 37 musiciens, « La Clique Varaxoise » décide de faire appel à Jean-François Blanchon (actuellement directeur de l'école de musique de Chalamont et Président de DIM DAM DOMBES) ; qui dirigeait la musique de Chalamont.

Avec l'arrivée de 4 enfants âgés de 11 ans fin 2014, l'effectif est passé à 11 musiciens.

« La Clique Varaxoise », est une association ayant pour but de s'initier à la musique, d'honorer au mieux les différentes manifestations et cérémonies sur la commune et les alentours, et surtout de prendre plaisir à jouer.



La formation des musiciens est assurée par Denis Grizard, lui-même musicien de « La Clique Varaxoise » et papa d'un des jeunes nouveaux musiciens.

Les répétitions ont lieu tous les 15 jours le jeudi soir à 20h dans une salle au-dessus de la bibliothèque municipale.

« La Clique Varaxoise » s'est fixée pour objectif d'arriver à obtenir un effectif de 15 musiciens, afin de pouvoir diversifier les instruments (clairon, cor de chasse, trompette, tambour, grosse caisse, cymbales, etc...) et leur répertoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Président : Vincent BOZONNET au 04.74.52.19.66.

Sur les pas de Louis Jourdan



■ Nuit européenne des musées (16 mai)

Née d'une volonté de s'ouvrir à un public le plus large possible, «La Nuit des Musées» illustre le désir des musées européens de s'inscrire dans un projet commun permettant de découvrir identités et cultures.

A l'occasion de la 11e Nuit des Musées, en accueillant le public la nuit, le musée Louis Jourdan a ouvert à une autre visite de ses collections, une approche plus sensorielle et insolite.

L'association « Sur les Pas de Louis Jourdan », association dont le but est de promouvoir le musée, avait proposé au public une projection des toiles du peintre sur écran dans la cour de la mairie, proche du musée.

Conviviale et gratuite, cette manifestation a permis au public de découvrir de manière insolite et ludique toutes les richesses du musée.

Le FOOTBALL Club ST Paul/Marlieux

Cette saison 2014/15 se termine, le club du FC St Paul Marlieux va s'effacer, et devenir la Jeunesse Sportive Bresse Dombes. En effet, lors des Assemblées Générales du 16 mai, les membres du FCSPM ont voté la dissolution du club au profit d'une fusion avec le FC Dompierre nommée Jeunesse Sportive Bresse Dombes. Les adhérents ont adopté à l'unanimité le projet fusion que nous leur avons préparé et présenté. C'est un projet qui voit le jour après 2 saisons de travail et de préparation pour que tout se passe au mieux, mais surtout c'est un aboutissement. Et oui, la JSBD existait depuis plusieurs années déjà, sous forme de Groupement Rural, ce qui nous permettait de faire jouer les catégories U13, U15, U17 et U19 sous les mêmes couleurs avec les clubs du FC Dompierrois et de FC Veyle Vieux Jonc (ce dernier n'ayant pas suivi dans le projet après avoir fait voter leurs membres) mais dorénavant c'est tout un club qui évoluera sous ses nouvelles couleurs des U6 au Vétérans.

C'est donc vers de nouveaux horizons que se dirigent les footeux du FCSPM et du FCD. Toujours le 16 mai, a eu lieu l'Assemblée Générale Constitutive de la nouvelle JS Bresse Dombes, et 19 personnes a été élu afin de constituer le premier conseil d'administration de ce nouveau club. Suite à cela, une réunion a eu lieu le 20 mai, afin de définir les rôles dans cette nouvelle entité :

Co-Présidents : VARRET Philippe - DA SILVA Arnaud

Vices-Présidents : GUICHON Sébastien

JANICHON Bernard

Secrétaires : DA SILVA Romain - SERFASS Kévin

Trésorier : GOURDON Roland

Trésorier adjoint : NESME David

En espérant que les débuts de ce club se passent au mieux, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions, ou si vous voulez débiter avec nous dans ce nouveau projet, nous avons besoin de vous, nous avons besoin de bénévoles !!!



Organisme gestionnaire

Organisme financeur : ARS (Agence Régionale de Santé)

Maison d'accueil Spécialisée Montplaisant

L'historique

- 1978 : date d'ouverture
- 1996 : 50 places pour personnes adultes polyhandicapés
- 2008 : extension à 59 places dont 3 places en accueil temporaire
- 2009 : extension à 60 places dont 3 places en accueil temporaire
- 2012 : extension à 62 places



Quelques chiffres clés

- 3483 m2 de surfaces habitables de plain-pied, composé de 3 hameaux
- Implanté dans un parc de 2.7 hectares au lieu-dit Montplaisant
- 80 salariés (dont quelques Varaxois)
- Ouvert 365 jours par an.

La Population accueillies

* Personnes adultes polyhandicapés présentant des troubles moteurs, mentaux et psychiques.

- Pôle autisme créé lors du dernier agrandissement (en 2012)



Le Personnel

Résidents accompagnés au quotidien par des équipes pluridisciplinaires :

- Equipe de direction
- Equipe administrative
- Equipe éducative
- Equipe médicale et paramédicale
- Equipe de services généraux

Les Axes de travail

- accompagner quotidien les résidents
- proposer des activités, loisirs et sorties
- favoriser l'expression des résidents et de leurs familles : projet personnalisé, CVS (Conseil de Vie Social)
- favoriser l'ouverture vers l'extérieure : Organisation d'une porte ouverte annuelle
- participation à l'élaboration du projet associatif



Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le CCAS ou Centre Communal d'Action Sociale est un Etablissement Public Administratif. Son rôle d'intervenir dans le domaine de l'aide sociale sur le territoire d'une commune.

Ses missions sont définies par le Code de l'Action sociale et des familles qui précise que « le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées ».

■ Par qui est géré le CCAS ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire et composé, à parité, de membres élus par le conseil municipal et de personnes nommées par le Maire.

Le CCAS de Saint-Paul-de-Varax présidé par Roland Bernigaud est constitué de 4 membres élus : Mme Sonia Morandat, adjointe chargée des affaires sociales, Mme Sandrine Rojon, M. Didier Desmaris, M. Olivier Alaux, et de 4 membres nommés : Mme Claude Gras, Mme Georgette Revel, M. Daniel Lainé et M. Bernard Viallon. Ce conseil d'administration est en place pour la durée du mandat électoral municipal.

■ Les missions du CCAS

- L'aide sociale légale.

Depuis les lois de la décentralisation, le département est le principal acteur de l'action sociale légale et doit prendre en charge l'aide sociale aux personnes âgées et aux handicapés, l'aide sociale et l'enfance, le développement social, l'aide à l'insertion.

Dans ce cadre, le CCAS peut participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale, en aidant les demandeurs à constituer leur dossier.

- L'aide sociale facultative.

Le CCAS peut en effet mettre en place tout type d'actions ou de prestations de soutien à la population, ponctuelles ou durables, adaptées à des publics spécifiques (petite-enfance, adolescents, personnes âgées, familles, personnes en insertion...)

La diversité des actions que peut mettre en place un CCAS doit justement permettre souplesse et réactivité, en vue d'intervenir au mieux en faveur des plus démunis. Les orientations de l'aide sociale facultative sont entièrement décidées par le conseil d'administration.

- L'animation des activités sociales.

Important : Lors de l'étude des demandes d'aides financières, les membres du CCAS ont connaissance de la situation sociale de certains de leurs concitoyens. Il est donc important de rappeler que ces derniers sont soumis au devoir de réserve et au strict respect du secret professionnel.

■ Comment fonctionne le CCAS ?

Bien qu'il soit rattaché à une collectivité territoriale, un CCAS a une gestion autonome.

Il dispose donc d'un budget propre, vote l'ensemble des documents budgétaires, décide des actions à mener.

Un CCAS peut disposer de trois sources de financement potentielles :

- Les ressources propres : les dons, les produits de quêtes ou de collectes
- Les ressources liées aux services et aux actions créés et gérés par le CCAS : le remboursement par le service départemental d'aide sociale des frais d'enquête pour constitution des dossiers d'aide sociale, les participations de divers organismes au financement de certaines actions et prestations (département, caisse de retraite...), ainsi que les participations des bénéficiaires des services et prestations assurées par le CCAS.
- La subvention communale qui constitue l'apport obligatoire au fonctionnement de tous les CCAS.

Comme c'est le cas pour la majorité des CCAS, la subvention communale constitue la source de financement principale pour le CCAS de Saint-Paul-de-Varax.

■ Les actions du CCAS de SAINT PAUL DE VARAX

Au cours de ces dernières années, le CCAS de Saint-Paul-de-Varax :

- accorde ponctuellement une aide financière à des habitants se trouvant dans une situation financière difficile.
- en collaboration avec le Comité des fêtes, réunit les aînés de plus de 70 ans autour d'un traditionnel repas de fin d'année qui a lieu à la fin du mois de novembre.
- rend visite à ceux qui ne peuvent participer au repas qui ont plus de 85 ans en leur offrant un petit colis.
- tous les 2 ans, organise et propose une sortie sur une journée aux seniors de plus de 70 ans.

Le nouveau CCAS installé depuis les élections municipales de Mars 2014 a volontiers maintenu les traditions mais réfléchit également à de nouvelles actions qui permettraient de créer davantage de lien social entre tous les habitants.

■ Assistante Sociale

Mme Muneret Marion.

Bureau de Villars : 04.74.98.32.00

Permanence à St Paul de Varax en salle du troisième âge les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois sur rendez-vous à partir de 9 H.

Tarifs de locations de location de la salle des fêtes

Utilisateurs	Tarifs été (du 1/05 au 30/09)			Tarifs hiver (du 1/10 au 30/04)			Caution
	Forfait Week-end (vendredi soir au lundi matin)	Semaine		Forfait Week-end (vendredi soir au lundi matin)	Semaine		
		Journée	½ journée		Journée	½ journée	
Associations Varaxoises	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Particuliers Varaxois	200 €	100 €	50 €	300 €	140 €	70 €	500 €
Associations Extérieures	300 €	120 €	70 €	400 €	180 €	90 €	500 €
Particuliers Extérieurs	500 €	150 €	100 €	600 €	210 €	120 €	500 €
Associations Extérieures (à usage régulier)	300 €	<i>Forfait au Mois</i>		400 €	<i>Forfait au Mois</i>		500 €
		200 €			300 €		

NUMÉRO UTILES

- 15 Urgences Médicales Gendarmerie
- 17 Gendarmerie
- 18 Pompiers
- 04.74.42.50.13
- 04.74.42.56.13 Fax Mairie
mairie@saintpauldevarax.fr Mail mairie
http://mairie-saintpauldevarax.fr/ Site Mairie
- 04.74.42.50.00 La Poste
- 04.74.61.02.14 Sogedo
- 09.69.32.15.15 ERDF BOURG EN BRESSE
- 04.76.42.42.42 Centre Anti-Poison
- 04.74.42.53.35 Dr FROGET Bruno
- 04.74.42.51.94 Dr GRAUBY Joël
- 04.74.52.77.75 Dr ALTERMATT
- 04.74.55.30.03 Mme DURY Psycho praticienne agréée
- 04.74.42.58.49 Mme VALENTIN et M. ROLLAND, Kinésithérapeutes
- 04.74.42.54.98 BADEL Patricia, infirmière
- 04.74.42.50.21 Pharmacie PERRISSIN-FABERT
- 04.74.42.54.61 Mme BIDET, dentiste
- 06.58.18.84.87 Taxi GARCIA DE LA PINERA Raphaël
- 04.74.55.68.08 Taxi BERTHET
- 04.74.42.06.82 Ecole Elémentaire
- 04.74.42.53.08 Ecole Maternelle
- 06.28.46.66.19 Correspondante de la voix de l'Ain (Mme ROJON Sandrine)
Lot le Progrès
- 06 89 42 89 82 Correspondante du Progrès (Mme Curtet Arlette)
15, Montée des Acacias

ASSISTANTES MATERNELLES

BRAIK Myriam	50, lot le Progrès	04.74.42.51.29
Maison d'assistantes maternelles Les Années mômes 8, Domaine des Chanterelles		
CHASSIGNOL Valérie		06.73.50.39.04
CHASSIGNOL Blandine		06.80.24.59.64
CURTET Françoise	Bataillard	04.74.42.51.31
FETTET Christiane	4 rue des Frères Lumières	04.74.42.55.28
GENILLON Marie-Christine	Rue de la Cressionnière	04.74.42.54.15
GHOUD Stéphanie	Les Hauts du bief	04.74.42.53.90
LAHCENE Rékia	32, lot le Progrès	04.74.42.56.96
LAURENT Dominique	11, montée des Acacias	04.74.42.56.85
MALORIOL Nathalie	Le Servisey	04.74.42.81.98
PELLETIER Monique	Rue du Bief	04.74.42.52.60
PIENOZ Dominique	25, rue du Bief	04.74.42.56.77
POTIN Jannick	Rue de la Dombes	04.74.42.58.97
RIBEIRO Juliette	17, impasse du Moulin	04.74.42.55.23
ROSERAT Raphaëlle	6, lot les peupliers	04.74.42.56.07
TARDY Viviane	25, lot les peupliers	04.74.42.50.75
WAGNER Béatrice	11, impasse du Moulin	04.74.42.58.24

ASSOCIATIONS VARAXOISES

ADAPEI	Mme ROMAN Anne-Mari	04.74.42.53.67	Montplaisant
Comité des Fêtes	Mme CANTON Mireille	04.74.42.52.93	La Croix 01240 St André le Bouchoux
Amicale des Pompiers	M. VIALON Stéphane	04.74.42.57.51	Route des Etangs
Sou des Ecoles	Mme BELOUZARD Maribelle		
Arpège Varaxois	M. DESBOS Julien	04.74.42.51.05	Lot le Progrès
Jeunes Sapeurs Pompiers	M. FRUCTUS Philippe	04.74.42.54.78	Le Progrès
Gymnastique	Mme TRIPOZ Françoise	04.74.42.50.39	Le Maz
Clique Varaxoise	M. BOZONNET Vincent	04.74.52.19.66	Le village
Football club St Paul-Marlieux	M. DA SILVA Arnaud	06.71.51.51.31 / 04.74.42.56.51	Route du Bouchoux
Stock Car	M. BONNAMOUR Elie		Le Pênelet -01320 St Nizier le Désert
Amicale Boules Varaxoises	M. LAINE Daniel	04.74.42.52.37	Rue des frères lumière
Sur les Pas de Louis Jourdan	M. BERNARD Pierre	04 74 42 51 48	Place Louis Jourdan
Société de Pêche	M. CANTON Bernard	04.74.42.52.93	La croix 01240 St André le bouchoux
Donneur de Sang	Mme ROGNARD Eliane	04.74.42.54.07	Le village 01240 St André le Bouchoux
Bibliothèque	Mme ZOUBIRI Solange	04.74.42.53.01	Rue de la Dombes
Club de l'Amitié	M. FARGET Pierre	04.74.42.51.53	Lot les chalandonnettes
Anciens combattants – FNACA	M. TARDY Georges	04.74.42.53.97	Place de la salle des Fêtes
Billes de Clown	Mme CHASSIGNOL Valérie	04.74.42.54.23	Le Progrès
Les petites canailles	Mme DUPAYRAT Sophie	04.74.42.57.07	8, lot les peupliers
UCAV	M. SUCILLON Franck	04.74.42.51.97	01320 St Nizier le Désert
Bricolage- Couture	Mme CHASSIGNOL Valérie	04.74.42.54.23	Le Progrès
Passion Photo Varaxoise	M. REY Denis	04.74.42.57.76	Place de l'église
Amicale de quartier du lotissement du Domaine du Moulin	M. BERNARD Alain	04.74.42.51.66	Montée des Acacias

AUTO-ECOLE JANY
 Permis B - AAC - Perfectionnement

Agréé permis
à 1€ / jour

01240 ST PAUL DE VARAX
06 79 84 23 81



Corinne et Joël VELON
 BOULANGERIE- PATISSERIE

Pain au levain, pains spéciaux

Place de l'Eglise
01240 St Paul de Varax

04-74-42-50-30

Fermé le dimanche après midi
et le lundi



COMMERCES, ARTISANS ET ENTREPRISES

AP TP :

Terrassement, VRD.

Zone Artisanale

Contact : 04.74.32.98.45 ou 04.74.32..98.46

ATEC :

Bureau d'études, maîtrise d'œuvre. Mr Florent

MONIER

Lot Les Bruyères

Contact : 04.74.42.54.85

BOULANGERIE-PÂTISSERIE Mr ET Mme VELON

Corinne et Joel Vélon

Place de l'église

Ouverture : Du mardi au samedi de 6h30 à 13h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h30. Fermé le lundi.

Contact : 04.74.42.50.30

CAROLE

Prithésie onguaire et pose d'ongles à domicile.

Carole Chabry

01240 Saint-Paul-de-Varax

Ouverture : Du mardi au samedi de 9h à 18h.

Contact : 06.50.94.86.11

DOMBES AVENTURE

Accrobranche, Paintball

Mr Renon

Etang du Moulin

Contact : 06.73.45.59.30

Entreprise FASSI

Staffeur, décorateur, béton ciré et produits à la chaux

Mr El Malihe

ZA La poyarosse

Ouverture : sur rendez-vous au 06.19.83.57.57

ESAT ORSAC Ferme DIENET

Produits du terroir

Mr Félix Dienet

Ouverture : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h.

Contact : 04.74.42.59.32 OU 04.74.42.51.92

FORET ET CABUT

Electricité, chauffages, équipement d'élevage.

Mr David Medjerdi

Route des étangs

Ouverture : du lundi au jeudi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18 et le vendredi de 7h30 à 12h.

Contact : 04.74.42.50.19 ou 04.74.42.51.93

GARAGE LA SOUPE

Réparation automobiliste et dépannage

Mr Stéphane Munari

ZA La Brondallière

Ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Contact : 04.74.42.56.24

GM COIFFURE

Salon de coiffure

Mme Ghislaine Morandat

Rue de la Gare

Ouverture : le mardi de 9h à 17h, le mercredi de 9h à 18h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 18h et le samedi de 8h30 à 16h30. Avec ou sans rendez-vous.

Contact : 04.74.42.52.29

INSTITUT CAROLE

Institut de beauté

Mme Carole Magnin

Rue de la Dombes

Ouverture : le mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le samedi de 8h30 à 17h. Fermé le lundi et mercredi après-midi.

Contact : 04.74.42.56.70

LA POSTE

Place Louis Jourdan

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h15 et le samedi de 8h30 à 12h.

Contact pour la banque Postale : 04.74.42.54.76

LAGARDE SARL

Aménagement intérieur, menuiserie, placard, cuisine, etc ...

Mr Hubert Lagarde

ZA La poyarosse

Ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : 04.74.55.10.29 ou 04.74.55.11.31

LALY'S

Prêt à porter

Mme Nathalie Blache

Rue de la Dombes

Ouverture : Lundi : fermé le matin-14h à 18h30, mardi : 9h à 12h et fermé l'après-midi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h30, le samedi : 10h à 12h et de 15h à 18

Contact : 04.74.24.21.08

RESTAURANT LE DUVERGER

Restaurant gastronomique

Mr Franck Sucillon

Rue de la Gare

Ouverture : du mardi au samedi midi et soir et le dimanche midi.

Contact/ 04.74.42.51.97

Mr GALLET JEAN-YVES

Plâtrier-Peintre

Mr Jean-Yves Gallet

Grand Loup

Contact : 04.74.42.50.03

PHARMACIE PERRISSIN FABERT

Pharmacie

Mme Perrissin Fabert

Rue de la Dombes

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 13h.

Contact : 04.74.42.50.21

PIZZERIA DE ST PAUL

Vahé et Marie-Jo Sarkees

Rue de la Gare

Ouverture : horaires d'été : Tous les jours sauf le dimanche de 7h30 à 14h et de 17h à 21h.

Horaires d'hiver : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 7h30 à 14h.

Ouvert le jeudi, vendredi, samedi de 18h à 20h30.

Fermé le dimanche.

Contact : 04.74.22.68.20

SA DEREUR

Garage P.L-utilitaire, Transport et carrière.

Mr Christophe Dereur

Route Nationale 83

Ouverture : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Contact : 04.74.42.53.46

SARL LIMANDAS

Boucherie-Charcuterie

Place Louis Jourdan

Ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de 15h30 à 19h15 et le dimanche de 7h30 à 12h30. Fermé le lundi.

Contact : 04.74.42.51.91

SARL WINCKEL

Mécanique générale, décolletage sur métaux.

Mr Christophe Muro

Zone Artisanale du Pont

Contact : 04.74.42.58.22.

TABAC-PRESSE

Tabac-Pressé

Mme Anne-Marie Garnier

Rue de la Dombes

Ouverture : les lundis, mardis, mercredi, vendredi de 6h15 à 13h et de 15h à 19h15.

Fermé les jeudis, dimanches et jours fériés après-midi.

Contact : 04.74.42.54.91

TELE-DEPANNAGE Mr NATAF

Vente et dépannage d'électroménagers et de

télévision

Mr Nataf

Rue de la Dombes

VIVAL

Epicerie

Mr et Mme Canton

Place de l'église

Ouverture : du mardi au samedi de 7h30 à 13h et de

15h30 à 19h30, le mercredi de 16h30 à 19h30 et le dimanche matin de 8h30 à 13h. Fermé le lundi. Livraison à domicile possible.

ELECTROLIUM

Traitement et revêtement des métaux

Route des étangs

Contact : 04.74.42.53.55

LE DOMAINE DE LA DOMBES

Camping-caravaning, hébergements insolites ;

Mr Thomas Raquin et Mme Camille Mennechet

Etang du Moulin

Contact : 04.74.30.32.32.

CHIMIE PLUS Laboratoires

Négoce de produits chimiques, fabrication de mé-

langes à façon (réactifs de laboratoire

ZAC du pont

01240 Saint Paul de Varax

Tél.: 04 74 51 77 51

Fax: 04 37 62 15 66

Rémi PAUBEL, un jeune varaxois ambitieux et motivé



A 15 ans, Rémi PAUBEL est un jeune Varaxois mature, posé, réfléchi, avec une personnalité affirmée, et qui sait ce qu'il veut.

Depuis l'âge de 4 ans, il joue au football club Saint Paul Marlieux accompagné par son papa Jean-Yves.

Excellent footballeur, il a souvent été appelé pour arbitrer les jeunes catégories où l'on manque d'arbitre. Rémi aimait participer le samedi matin et le dimanche matin au bon déroulement des matchs. Un joueur adulte, devenu plus tard lui-même arbitre, lui a donné les informations et la motivation pour suivre sa trace.

En novembre 2014, lors d'un stage de formation arbitrale du district à Viriat, avec pour enseignant Alexis Guichardon, formateur arbitre du district, dans un groupe de douze participants de quatorze à dix-huit ans, il a appris l'essentiel des lois

du jeu, et il a obtenu le titre d'arbitre pour le district (environ la moitié du département).

Au district de l'Ain depuis six mois, il a déjà effectué un bon parcours : il a débuté par un match des U15 (le chiffre correspond à l'âge) puis en U17 niveau excellence.

« J'ai été félicité et applaudi par les joueurs, surpris par mon âge et mes compétences » dit-il avec modestie.

Depuis il enchaîne les tournois :

- un tournoi à Evian les bains pour la Danone Cup,
- La finale régionale des U13 début mai à Saint Chamond (seul du district),
- Une finale de tournoi à Neuville Sur Saône : tournoi international avec les clubs de NEWCASTEL, l'O.M., l'O.L...le dimanche 24 mai, en tant qu'arbitre assistant.

Ses parents l'accompagnent avec fierté à tous ses déplacements.

En septembre prochain, il intégrera l'école Faÿs à Villeurbanne en seconde section sportive arbitrage. Rémi est très motivé, et le programme d'enseignement ne lui fait pas peur.

Félicitations à ce jeune, plein de promesse dans le monde de l'arbitrage du football.



ORSAC - ESAT

La Ferme Dienet

EN VENTE DANS NOTRE MAGASIN
PRODUITS TRADITIONNELS
ET FERMIS

01240 St Paul de Varax
Tel : 04 74 42 59 32
Site : www.esat-dienet-orsac.fr
Email : catdienet@wanadoo.fr

GARNIER Anne-Marie
TABAC LOTO PRESSE PMU

HORAIRES
6h15 à 13h et 15h à 19h30
Ferme jeudi, dimanche et jours fériés après-midi

Rue de la Dombes
01240 ST PAUL DE VARAX
04 74 42 54 91

JEUX

Réponses des photos mystères



Puit anciennement propriété Duverger à côté de l'école primaire



Puits derrière la boulangerie rue du Magnolia

W G U C W T C L R M R E L U
 H X S T H R C G E R P Y W G
 R C P Z E A O H C I R E J A
 E H A A L N L N O S B U P W
 N A U C U S L Y N L I J D X
 C N V H O F E A C R E D R P
 O G R E F O C R I E N T U A
 N E E E F R T U L N S L E R
 T M S W U M E C I N Y T H D
 R E D H J A U L A O R S C O
 E N W Y E T R W T D I A E N
 R T W V S I Z Z I H C C P N
 I T G B U O S N O B H O S E
 K X Q S S N I L N V E A P R

BIENS ZACHEE
 CHANGEMENT
 COLLECTEUR
 DONNER
 FOULE
 JERICHO
 JESUS
 PARDONNER
 PAUVRES
 PECHEUR
 RECONCILIATION
 RENCONTRER
 RICHE
 TRANSFORMATION

TRUCS ET ASTUCES DE L'ÉTÉ

La saison des barbecues est ouverte ! Qui ne se souvient pas des grillades de papa dans le jardin, des barbecues conviviaux pendant les vacances ? Le succès d'un barbecue réside au final en un seul point, la bonne odeur de viande grillée.



Réussir sa cuisson au barbecue

On peut absolument tout cuisiner au barbecue. Les viandes bien sûr, mais aussi des entrées, du poisson, des légumes et même des fruits. La solution ? L'aluminium. Saumon ou pomme, faites l'aliment de votre choix en papillote et vous obtiendrez un produit fondant et plein de goût.

Voici les principes de base pour une bonne cuisson au barbecue :

- La cuisson peut débuter lorsque les braises ont atteint une couleur blanchâtre en surface.
- La distance entre la grille et la braise doit être d'au moins 10 cm.
- Aucune flamme ne doit venir lécher les aliments au cours de la cuisson : jetez du gros sel sur les braises pour apaiser le feu si besoin.
- Tenez compte de la nature de la grillade, les mêmes temps de cuisson s'appliquent ici sur grille, que dans la poêle :
- Porc et poulet sont plus longs à cuire que le bœuf ou l'agneau.
- Les légumes demandent encore plus de temps, il est préférable de ne pas les mélanger à la viande.
- Jetez dans le feu, pommes de pin, romarin, thym, laurier... Amusez-vous à retrouver ces senteurs sur votre palais.
- Aromatisez la viande autant que vous voulez pendant la cuisson, mais ne salez qu'au moment de servir.
- Osez également les marinades, rien de tel pour relever le goût de la côte de porc ou du blanc de poulet : citron vert, huile d'olive, miel, avec herbes et condiments, sans aucune retenue.
- Si votre barbecue le permet, adaptez la hauteur de la grille suivant le type de cuisson recherchée :
 - une hauteur plus basse pour une viande saisie ;
 - une hauteur plus haute, pour une cuisson plus diffuse et plus homogène.

RECETTE

CAVIAR D'AUBERGINE

Proposé par la PIZZERIA de Saint Paul de Varax et Vahé SARKEES

Entrée d'été pour 4 personnes : environ 450 gr

Composition :

- 2 Aubergines
- 3/4 gousses d'Ail
- Sel Poivre
- Huile d'olive
- 1 Citron
- Crème de Sézanne (Trouver dans les magasins orientaux).



Préparation : 10 mn Cuisson : 30 mn

- Cuisson des aubergines avec la peau, avec un couteau, percer en plusieurs endroits 4/5 la peau, dans le four à 250° pendant 30 mn dans un plat sans matières grasses.
- Sortir les aubergines du four, enlever la peau pendant que c'est encore chaud.
- Passer au Mixer électrique pendant environ 1 mn les aubergines et les gousses d'ail.
- Rajouter 1/2 citron 5 grosses cuillères de crème de Sézanne remixé 1 mn.
- Rajouter 1 pincée de sel et une petite pincée de poivre, mélanger le tout et éventuellement réajuster le goût en citron, sel, poivre. Ensuite ajouter une petite cuillère d'huile d'olives.
- Mettre au frais.

Dressage : sur petite assiette ou verrine
 Etaler rond avec motif, décoration feuille de menthe ou persil, tomates perles ou tranchées, olives, un filet décoratif d'huile d'olives.
 A servir frais en entrée avec des toasts de pain grillé.

Etat civil

→ Nous avons eu la joie d'accueillir

♥ **GIRAUD Keevan**, fils de Kévin et de PAYOT Fanny (29 janvier)

♥ **BOSSEKOTA Amany**, fils de David et de DUVERGER Sophie (12 février)

♥ **BOSSEKOTA Kymia**, fille de David et de DUVERGER Sophie (12 février)

♥ **CARRETTE Lenny**, fils de Jean-Marie et de MORIN Deborah (15 février)

♥ **BRIOUDE Callie**, fille de Nicolas et de MENUE Caroline (27 février)

♥ **SEIGNEURET Scott**, fils de Guillaume et de REINHARDT Angéline (20 mars)



Lenny



Amany et Kymia



Callie

→ Nous félicitons pour leur union

♥ **GIRAUD Kévin** et **PAYOT Fanny** (23 mai)

♥ **RAQUIN Thomas** et **MENNECHET Camille** (23 mai)



Kévin et Fanny



Thomass et Camille



Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

• **TARDY Roger, Georges** (10 mars)

• **DEGLETAGNE Marius, Claude** (21 avril)

• **ROBIN Christian, Marie** (22 avril)

• **GUICHON Jean Claude** (26 avril)

• **PAQUELET épouse PENACHE Odile, Marcelle** (2 juin)

